

REUNION DES MAIRES du 23 septembre 2011

Les aides au logement

ANAH et programme Habiter Mieux



REUNION DES MAIRES

du 23 septembre 2011

Sommaire intervention:

- Les dispositifs financiers
- Situation actuelle
- Perspectives
- Des exemples

Dispositifs financiers

ANAH - Agence nationale de l'habitat
avec une délégation locale à la DDT

→ Trois grandes priorités :

- le traitement de l'habitat indigne ou très dégradé

- l'adaptation des logements à la perte d'autonomie des personnes

- la rénovation thermique des logements

Dispositifs financiers

Le Programme Habiter Mieux

Période 2010-2017

Objectifs 300 000 logements

Obligation d'un CLE

→ 4 enjeux
Social
Economique
Environnemental
Territorial

→ Prime complémentaire de 1100 à 1600 €

Situation actuelle du Gers

→ Données du parc privé

une forte proportion de propriétaires occupants

8 ménages sur 10 ont des ressources inférieures au plafond HLM

la moitié du parc des résidences principales date d'avant 1949

un parc relativement important de logements potentiellement indignes

Situation actuelle du Gers

→ Le CLE du Gers signé le 1er juillet 2011

Entre l'Etat
L'Anah
Le Conseil Général
La SACICAP
La CARSAT

→ Des organismes agréés qui assurent l'accompagnement des ménages : Maison du Logement, PACT limitrophes, ALTAIR....

Situation actuelle du Gers

➔ Des objectifs pour le Gers

920 logements sur 3 ans

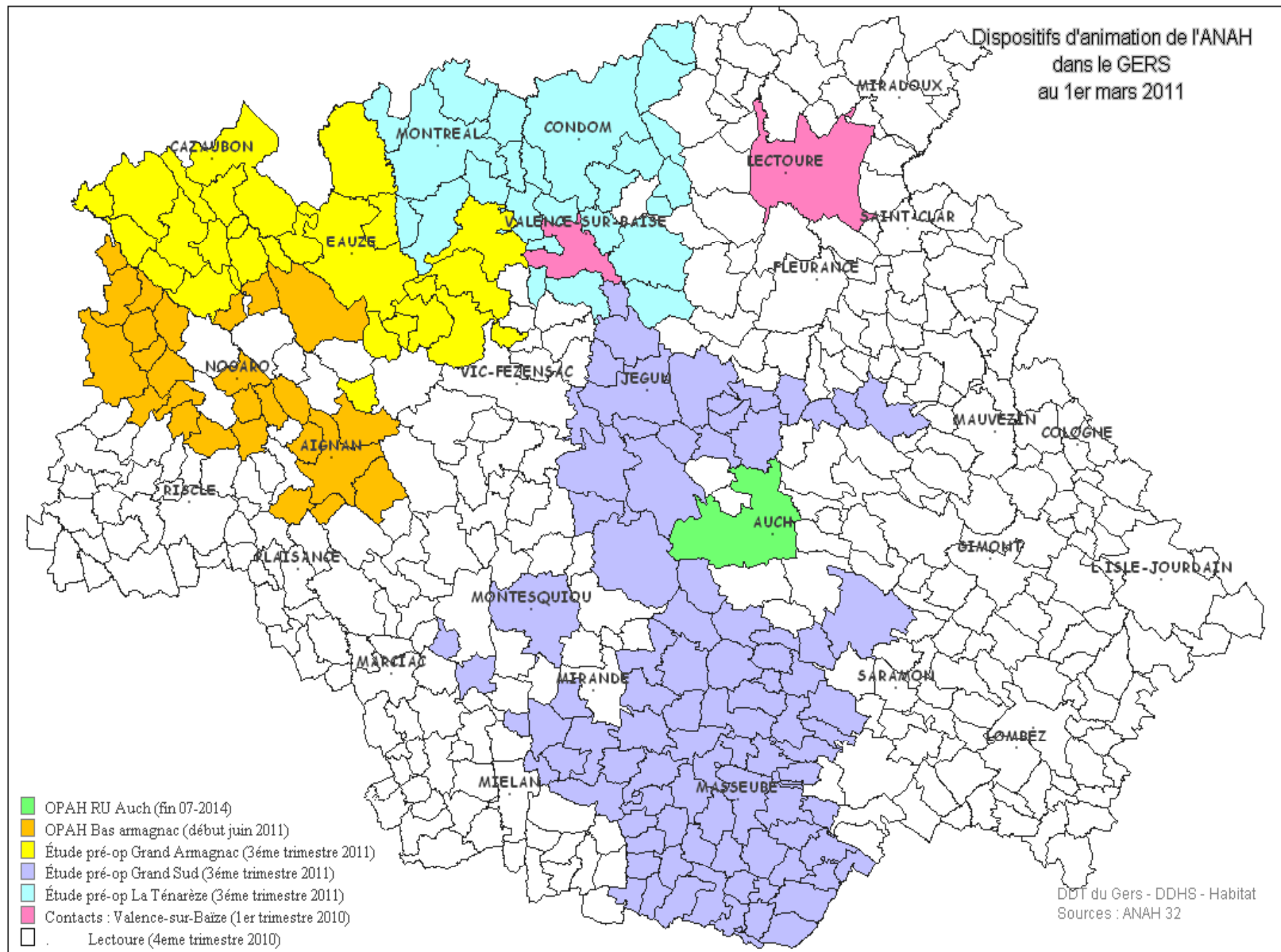
➔ Des crédits disponibles à la délégation locale du Gers (à la DDT)

Tél 05 62 61 53 27

Les perspectives

- ➔ Des crédits prévus jusqu'en 2013 puis 2017
- ➔ Des futurs partenaires
- ➔ Importance du repérage et donc des OPAH et des PIG

Perspectives



Des exemples

Cas d'un propriétaire occupant aux revenus très modestes

Travaux d'économie d'énergie pour un coût de 10 000 €

Financement hors OPAH

Subvention Anah (35 %)	3 500 €
Prime Etat Habiter Mieux	1 100 €
Prêt SACICAP	3 000 €
Apport personnel	2 400 €
Total	10 000 €

Des exemples

Cas d'un propriétaire occupant aux revenus très modestes

Travaux d'économie d'énergie pour un coût de 10 000 €

Financement en OPAH avec participation de 500 € d'une collectivité locale

Subvention Anah (35 %)	3 500 €
Prime Etat Habiter Mieux	1 600 €
Aide collectivité locale	500 €
Prêt SACICAP	2 500 €
Apport personnel	1 900 €
Total	10 000 €